



Jours de guerre, jours de chance

Georges MEYERS – 1993

Jours de guerre, jours de chance

(Georges MEYERS - 1993)

J'ai eu pendant la guerre de 1940-1945, à plusieurs reprises, une chance extraordinaire et vraiment exceptionnelle, si je songe à tous mes amis du Service de Renseignements LUC (devenu plus tard MARC), qui ont été arrêtés par les Allemands et presque tous exécutés. Je n'en citerai que trois, qui étaient de vrais amis et dont je parlerai dans ce récit : mon adjoint dans le secteur de la province de Luxembourg dont j'avais la direction, Godefroid PONCELET, fusillé à Arlon le 24 août 1943 et deux agents de la direction du Service à BRUXELLES auxquels j'apportais à la fin de chaque semaine le courrier de mon secteur. Le premier était : Jean VAN SCHUERBEEK, connu dans le service sous le nom-code de JOSEPH, décapité à la prison de STADELHEIM à MUNICH le 7 novembre 1944, élève de la promotion suivant la mienne à l'Ecole Royale Militaire et dont une promotion porte actuellement le nom. Le second s'appelait Robert DALECHAMP, décédé à la prison de BAYEREUTH le 6 mars 1945 et dont la rue où il habitait à WOLUWE-ST-LAMBERT (la rue de Juin) s'appelle maintenant rue Robert DALECHAMP.

J'avais ainsi la chance de venir chaque week-end de HEINSTERT¹ à BRUXELLES voir ma fiancée Andrée, aux frais du gouvernement belge à LONDRES. Sans cela, je n'aurais pas pu, avec les 700 Frs mensuels que le gouvernement belge m'allouait généreusement, me payer ces voyages hebdomadaires.

Si je relate ces événements, c'est surtout à l'intention de mes enfants, petits-enfants et peut-être arrière-petits-enfants, avec l'espoir que l'un (ou l'une) les lira avec quelque intérêt en se disant qu'il (ou elle) ne serait pas sur cette terre si leur papy, mais aussi leur mamy, mêlée à diverses activités de ce dernier, n'avaient pas eu cette chance extraordinaire pendant la guerre.

Voici donc le récit, autant que possible chronologique, de ces événements.

1. De mars 1942 à mai 1943, alors que j'étais chef du secteur de la province du Luxembourg du Service de Renseignements LUC-MARC, j'ai transporté chaque fin de semaine, soit environ soixante fois, en tram et en train, le courrier des renseignements recueilli par mes 45 agents. J'ai également apporté trois ou quatre fois pour le Service, des explosifs et du matériel de sabotage parachuté derrière la ferme de Godefroid PONCELET à HACHY et dont je parlerai plus loin. Au cours de ces voyages, j'ai été contrôlé une dizaine de fois par les Allemands dans les gares et dans le train sans jamais être fouillé, alors que d'autres à côté de moi l'étaient. J'ai aussi dû un jour sauter d'un tram en marche à l'Avenue de la Couronne à IXELLES parce que je voyais que les Allemands effectuaient un contrôle à l'arrêt suivant et que je transportais un courrier assez volumineux.
2. Le 17 septembre 1942, j'ai amené de HEINSTERT à BRUXELLES un aviateur australien de la RAAF, le sergent Eddy Tomas HEAP, mitrailleur à bord d'un

¹ J'étais venu y habiter à mon retour de mes sept camps successifs de prisonniers de guerre chez ma grand-mère et son fils, mon oncle Dominique, curé du village.

bombardier quadrimoteur HALIFAX (mais devenu lieutenant pilote après son retour en Angleterre). Cet avion rentrait d'un raid sur FRANCFORT dans la nuit du 7 au 8 septembre, avec un moteur en feu et trois tués à bord. Un peu avant MARTELANGE, vers une heure du matin, le pilote² a donné l'ordre aux trois autres survivants de sauter, mais il est resté lui-même aux commandes de l'avion pour essayer de le ramener en Angleterre. Celui-ci s'est quand même abattu quelques centaines de mètres plus loin à l'ouest de MARTELANGE. Eddy disait de son ami FARREL: « he was a brave man! » Dans la matinée du 8 septembre, les Allemands ont capturé deux des trois survivants et ont apposé des affiches menaçant de la peine de mort toute personne qui aiderait l'aviateur en fuite. C'est d'ailleurs ainsi que les habitants de MARTELANGE ont appris qu'un aviateur allié se cachait quelque part, et que la rumeur s'est rapidement répandue dans toute la région. Mais que pouvait-on faire sinon écouter et attendre? Personnellement, je savais qu'un de nos agents à BRUXELLES était en contact avec un Service qui avait déjà fait passer en Angleterre plusieurs de nos agents recherchés par les Allemands. Mais il aurait sans doute fallu un miracle pour que j'apprenne où se cachait notre aviateur. C'est cependant ce qui est arrivé. En effet, quelques jours plus tard (le 11 ou le 12 septembre), avec d'autres villageois de HEINSTERT, j'aidais dans les champs, entre HEINSTERT et le village voisin de NOTHOMB, un cultivateur à rentrer je ne sais plus quelle récolte, nous avons vu arriver à vélo une jeune fille que personne de nous ne connaissait et qui demandait à parler à «GEORGES, le neveu du curé ». Elle m'a entraîné à l'écart et m'a dit qu'on avait trouvé l'aviateur allié et qu'un certain Michel DERNEUDEN, habitant rue d'Arlon à MARTELANGE, savait où il était. Nous avons immédiatement été chez lui à vélo. J'y ai appris que Michel était un ancien de la Légion Etrangère Française et que c'était une petite fille d'une dizaine d'années qui avait vu l'aviateur et était venue le lui dire. Mais je ne me rappelle pas lui avoir demandé comment ou par qui il avait appris mon existence³. Michel m'a tout de suite conduit auprès de notre aviateur. Celui-ci était dans un bois de jeunes sapins au sud du village, à environ deux cents mètres du carrefour des routes allant vers MARTELANGE et PERLE (où se trouvait un poste frontière occupé par des Allemands). Il était toujours en uniforme bleu de la RAAF. Je suis rentré et lui ai ramené des vêtements civils. Malheureusement, à la place de son équipement confortable et chaud⁴, je n'ai pu lui donner qu'un costume étriqué et des sous-vêtements légers dans lesquels il grelottait. Nous sommes rentrés à HEINSTERT par la grand-route, à deux sur mon vélo (8 kms). Ma grand-mère a été de suite d'accord pour le loger mais mon oncle avait peur.

Comme il était déjà tard, Eddy a pu dormir la première nuit chez nous ; ensuite, le lendemain, je l'ai conduit (à pied cette fois) chez des amis, à la ferme d'Alphonse SCHMIT, à l'autre bout du village, où il est resté jusqu'à son départ⁵. Pendant cette période, je me suis bien rendu compte que les habitants du village connaissaient mes activités sans pourtant jamais chercher à en savoir plus. Il en était de même vis-à-vis de mon voisin et ami Joseph USELDING,

² Sergent FARREL, âgé de vingt ans.

³ Alors que moi je ne connaissais personne à MARTELANGE et que je ne pensais pas que quelqu'un fût au courant des mes activités anti-allemandes.

⁴ Blouson de cuir fourré, battle-dress de laine, pull blanc épais à col roulé, sous-vêtements de laine et soie, bottes fourrées.

⁵ Il a dû être retardé jusqu'au 17 parce que les gares voisines (ARLON et HABAY) étaient en permanence surveillées par les Allemands.

gros cultivateur et bourgmestre, qui avait à son service un déserteur de l'armée allemande nommé Peter BAKKES⁶. Celui-ci était si bien intégré dans le village qu'il en oubliait la plus élémentaire prudence. C'est ainsi qu'il lui est arrivé de venir nous chercher en carriole, Andrée et moi, à la gare d'ARLON.

Mais revenons à Eddy. Le 17, avec l'aide d'Alphonse SCHMIT, je l'ai conduit à vélo à la petite gare de HABAY à 7 kms de HEINSTERT, où la surveillance s'était relâchée. Nous sommes donc partis à trois, avec deux vélos qu'Alphonse a dû ramener seul. Vers six heures du matin, nous avons pris le train vers BRUXELLES. J'ai de nouveau eu un coup de chance dans ce train car, celui-ci était bondé comme d'habitude. Nous étions dans un compartiment de six places, assis sur une banquette de trois (Eddy près de la fenêtre et moi à côté de lui). Eddy dénotait visiblement, avec son teint de couleur brique, son costume étriqué, son air étranger que je retrouve dans les acteurs et surtout les fermiers des films australiens (il avait lui même un élevage de cinq mille moutons dans le QUEENSLAND).

Comme il ne connaissait pas le français, il faisait semblant de dormir, emmitouflé dans une grosse écharpe. Et voici l'incident où la chance m'a encore souri. Aux environs de LIBRAMONT, j'ai été aux toilettes en emportant nos deux tickets. En revenant, j'ai croisé le contrôleur qui venait de passer dans notre compartiment. Il a poinçonné nos deux tickets avec un air entendu. Dans notre compartiment, tous avaient le même air de complicité, sauf Eddy qui semblait plutôt embarrassé. A la gare du Quartier Léopold, Andrée, ma fiancée, m'attendait, car je lui avais télégraphié que je faisais un aller et retour à BRUXELLES avec un cultivateur pour acheter une pièce de rechange pour une machine agricole. Comme elle avait un jour parié devant moi avec sa nièce Elise sur celle qui, la première, embrasserait un soldat allié à la libération, je lui ai dit en lui présentant Eddy: «Tu as gagné ton pari avec Elise ». Pour fêter cet événement, nous avons été boire un verre à la cafétéria de la gare qui était bourrée de soldats allemands.

Nous avons ensuite conduit Eddy à WOLUWE-ST-LAMBERT chez un agent du service LUC-MARC dont je savais heureusement qu'il faisait également partie d'un Service d'évasion d'aviateurs alliés, le Service COMETE. (Je parlerai plus loin de cet agent qui a eu une fin malheureuse). Au Service COMETE, Eddy a été pris en charge par Madame la Baronne GREINDL dont le mari a été arrêté plus tard par les Allemands et condamné à mort, malgré une intervention auprès de HITLER du Maréchal finlandais MANNERHEIM, ami de la famille GREINDL. Il sera tué dans le bombardement par les alliés de la gare d'ETTERBEEK alors qu'il était enfermé dans une cellule de la gendarmerie belge. On a dit que mon ami JOSEPH (Jean VAN SCHUERBEEK), qui était enfermé dans une cellule voisine, aurait pu fuir parce que les murs de sa cellule s'étaient effondrés, mais qu'il est resté pour aider à dégager les autres prisonniers. Madame Dédée DE JONGH, la grande héroïne du Service COMETE avec huit cents aviateurs passés en Espagne, a assuré le passage d'Eddy en France, d'abord en train par PARIS et BIARRITZ, puis à pied en Espagne par les Pyrénées jusque SAN SEBASTIAN. De là, les services diplomatiques britanniques l'ont conduit en voiture à GIBRALTAR où il est arrivé le 12 octobre 1942. Il a repris son service dans la RAAF où il est devenu officier et pilote de bombardier. Il a notamment participé à des opérations de parachutage sur BASTOGNE encerclé.

⁶ Il était originaire de THOMMEN, dans les cantons annexés de l'Est.

En janvier 1946, il est rentré en Australie et y a repris son métier d'éleveur de moutons. C'est à peu près à cette époque qu'une lettre que j'avais adressée à un organisme militaire de Londres lui est parvenue et que nous avons pu reprendre contact. Dans la première lettre qu'il m'a écrite le 13.10.1946, il dit : «I was shocked to learn that many of them had been killed by the Huns. You were one of the few I failed to find and I thought they had got you too ».

Après la Libération, il est revenu en Belgique et a pu retrouver quelques-uns de ceux qui avaient participé à son évasion, notamment Michel DERNEUDEN de MARTELANGÉ et au moins deux personnes du Service COMETE de BRUXELLES.

Le 23 novembre 1960, sa mère m'a écrit qu'Eddy était mort d'épuisement le 24 novembre 1959, en forant un puits nécessité par la grande sécheresse qui régnait dans le QUEENSLAND. Il avait un frère pilote de WELLINGTON et deux frères pilotes de LANCASTER dont l'un fut abattu au-dessus de BERLIN le 24 décembre 1943.

Sa soeur MOYA est venue nous rendre visite en août 1984. Nous avons été avec elle chez Madame la Baronne GREINDL puis nous sommes allés voir les endroits où Eddy était passé en 1942: MARTELANGÉ-HEINSTERT-HABAY-QUARTIER LEOPOLD.

3. Vers la même époque, j'ai traversé deux fois clandestinement la frontière allemande entre GOUVY et BEHO, (avec beaucoup de chance encore une fois), dans les circonstances suivantes : TOM (Eugène DUMON), un des adjoints du chef de LUC-MARC, m'avait un jour demandé, au cours d'une réunion de quelques chefs de secteur dans un local du Secours d'Hiver à la rue VAN AA à IXELLES, si, étant donné ma connaissance de l'allemand, j'accepterais d'aller faire du renseignement en Allemagne, à proximité d'un camp de concentration. Comme cela ne m'aurait plus permis de voir ma fiancée chaque fin de semaine, je lui ai répondu que je ne pouvais accepter mais que je connaissais quelqu'un qui y consentirait probablement et que je m'engageais à lui faire traverser la frontière allemande. Je signale par la même occasion qu'au cours de cette réunion, TOM nous a dit que le Gouvernement de Londres nous promettait la Croix de Guerre. Malheureusement, TOM a été arrêté peu après et exécuté. Et en ce qui me concerne, cette promesse a été oubliée. A mon retour, j'ai proposé cette mission qu'il a accepté à un camarade d'ARLON, Maurice TOCK, connu pour avoir écrit un livre sur ses souvenirs de la campagne de 1940. Comme promis à TOM, j'ai d'abord été seul reconnaître un itinéraire de passage de la frontière entre GOUVY et BEHO et contacter un ami, l'instituteur USELDING, (frère du bourgmestre de HEINSTERT), chez qui on pourrait passer la nuit après le passage qui devait se faire à la tombée du jour. Mon premier passage seul s'est fait sans difficulté. Le second, accompagné de Maurice TOCK, a été beaucoup plus hasardeux. Tout d'abord, des fraudeurs (que j'avais rencontrés lors de mon premier passage et que j'ai revus lors du second à la gare de GOUVY) m'ont dit que les postes frontaliers avaient été renforcés par des militaires avec chiens suite à une importante évasion de prisonniers de guerre. Nous avons effectivement vu passer devant nous, alors que nous étions assis sur le pas d'une porte sur la route de BEHO en attendant l'obscurité, deux Allemands tenant en laisse des dobermans à l'air peu rassurant. D'autre part, à l'aller, mon camarade Maurice, qui était plus âgé que moi et qui avait un certain embonpoint, est resté accroché dans une clôture de barbelés et s'en est dégagé bruyamment alors que nous étions entre deux cahutes (que les

Allemands avaient disposées tous les trois cent mètres environ pour servir de postes volants). Enfin, quand je suis rentré seul au petit matin, la rivière qui fait la frontière avait grossi à cause de la pluie et j'ai dû faire par-dessus l'eau un saut tellement bruyant dans le calme de la nuit que les Allemands auraient dû l'entendre, (d'autant plus que ce saut a été fort difficile, du fait que j'étais en costume de ville avec manteau et que je transportais des vivres pour faire croire, en cas de contrôle par les Allemands, que j'étais tout simplement un fraudeur).

4. Un soir, durant l'automne de 1942, nous roulions à vélo, Godefroid PONCELET et moi, dans l'obscurité tombante, sur la grand-route HABAY-ARLON. Nous allions porter à un de nos agents qui travaillait à l'atelier des chemins de fer de STOCKEM de la graisse ou de l'huile abrasive provenant du parachutage dont j'ai déjà parlé, et que cet agent mettait dans les boîtes de graissage des locomotives roulant pour la WEHRMACHT. Nous étions armés, Godefroid d'un pistolet COLT provenant du parachutage et moi d'un LUGER 9 mm à canon long reçu de mon ami USELDING de HEINSTERT et dont le canon dépassait de ma poche. Alors que nous étions en pleine campagne, nous avons été dépassés par un motocycliste allemand avec pistolet mitrailleur en bandoulière. Il s'est arrêté une dizaine de mètres plus loin, est descendu de moto et s'est retourné vers nous. Nous nous sommes arrêtés également. Après un temps qui nous a semblé bien long, l'Allemand a pris la décision sage pour lui, et surtout pour nous, de poursuivre sa route.

Je crois en effet que c'est surtout nous qui avons eu de la chance, car la mitraillette SCHMEISSER que l'Allemand portait en bandoulière pouvait être rapidement tournée autour du corps vers l'avant et elle était certainement plus redoutable que nos deux pistolets. D'autre part, si nous avions abattu l'Allemand, il y aurait eu des représailles⁷.

5. Il me paraît intéressant de donner quelques précisions concernant le parachutage dont j'ai déjà parlé, car il a eu lieu dans des circonstances tout à fait extraordinaires. Godefroid PONCELET exploitait avec ses parents et sa soeur une ferme isolée au sud de HACHY. Un soir de l'été 1942, Godefroid était sorti pour observer le passage d'une formation de bombardiers alliés quand il a vu un avion isolé qui volait à basse altitude sous les bombardiers. Par jeu, il a dirigé le faisceau de sa lampe de poche vers l'avion et a alors vu celui-ci se diriger vers une clairière située dans les bois de sapins derrière la ferme et y larguer des colis suspendus à des parachutes. Il a ainsi rassemblé et transporté dans le bois le plus proche 18 containers métalliques. Le lendemain, je l'ai aidé à cacher le matériel qu'ils contenaient⁸. Le gros problème a été de savoir quoi faire avec tout ce matériel qui ne nous était pas destiné. J'en ai porté à BRUXELLES en train, mais par trop petites quantités. Mon ami Jacques LIENARD, de ma promotion à l'Ecole Royale Militaire et également membre du service LUC-MARC, avait promis de venir en chercher de plus grandes quantités avec un véhicule, mais ce projet a traîné et a finalement été abandonné lors de l'arrestation de Godefroid PONCELET. Des agents de la branche de mon

⁷ Cela venait de se produire dans un village voisin : deux jeunes gens qui étaient à l'affût du gibier (ce que j'ai fait souvent aussi) avaient abattu un garde forestier allemand qui les avait surpris.

⁸ Des armes et surtout du matériel de sabotage tel que explosif plastique, détonateurs, charges aimantées avec pré-réglage de la mise à feu, graisse ou huile abrasive, matériel incendiaire et même des cigarettes anglaises dont nous avons découvert et apprécié l'agréable arôme.

secteur dont Godefroid était le chef en ont utilisé de leur propre initiative. J'ai déjà cité celui qui graissait le matériel ferroviaire des Allemands avec de la graisse abrasive. Un autre a collé une charge à retardement sous une voiture allemande. Un autre encore a incendié un dépôt de paille allemand de 400 tonnes à la gare de LIBRAMONT. Enfin, un soir, nous avons été à quatre ou cinq, avec notamment Godefroid PONCELET, Alphonse SCHMIT (chez qui l'aviateur Eddy HEAP avait été hébergé) et un des fils NOTHOMB de HABAY, placer des charges aimantées à retardement dans les bois de HEINSCH au bas d'un pylône à haute tension qui fournissait de l'électricité aux usines de la région d'ATHUS, RODANGE et LONGWY qui travaillaient pour l'industrie de guerre allemande. Au moment où le pylône sautait, nous étions au bal du samedi soir dans un café de HEINSCH.

On n'a jamais su avec certitude si l'arrestation de Godefroid était due à ce parachutage ou à son appartenance au Service LUC-MARC. Mais il est certain effectivement que ce Service a eu une grande responsabilité dans l'arrestation de Godefroid. Effectivement, le Service avait toujours promis de mettre à l'abri et même de faire passer en Angleterre les agents brûlés. Or, il ne l'a pas fait pour Godefroid.

Mon ami a pu s'échapper lors d'une première visite des Allemands à son domicile et, avec son accord, j'ai immédiatement demandé qu'on le fasse partir comme promis en Angleterre, ce qui a été possible pour d'autres, mais pas pour lui. Les Allemands ont fini par découvrir l'endroit où il se cachait, ce qui a entraîné son arrestation et sa condamnation à la peine de mort.

Les violents reproches que j'ai faits à ce sujet au moment de la liquidation du Service après la Libération m'ont valu d'être relégué au rang d'Auxiliaire des Services de Renseignements et d'obtenir comme seule distinction honorifique la médaille de la Résistance (dont je suis fier), alors que presque tous mes amis du Service, y compris mes deux adjoints, se sont vus décerner la Croix de Guerre qui est évidemment plus prestigieuse et plus rare.

6. Comme mes parents avaient dû rester en France non-occupée parce que mon père était recherché par les Allemands, un jour du printemps de 1943, j'ai demandé à remplacer Jacques LIENARD, pour porter le courrier à LYON. Cela m'aurait permis d'aller voir mes parents, établis à VILLENEUVE-SUR-LOT, car, si le courrier peu volumineux était transmis en Angleterre par radio, le courrier volumineux était quant à lui, microfilmé et porté à LYON d'où d'autres agents l'acheminaient vers l'Angleterre via les Pyrénées et l'Espagne. On m'avait donné rendez-vous, un matin très tôt, «A LA MADELEINE » à BRUXELLES, pour me remettre le courrier. Après m'être renseigné auprès de ma fiancée Andrée, je me suis rendu à l'ÉGLISE DE LA MADELEINE où j'ai attendu en vain, parce que le rendez-vous devait avoir lieu au CAFE DE LA MADELEINE, en face de l'église. Mon camarade de promotion à l'Ecole Royale Militaire, Guillaume PUTTEMANS, qui est parti à ma place malgré mon insistance à y aller moi-même, a été arrêté en France. Jacques LIENARD, qui est parti ensuite, a également été arrêté au même endroit. Ils ont tous les deux été internés dans un camp du midi de la France et ils en sont heureusement sortis. Quant à moi, le fait qu'Andrée connaissait l'église de la MADELEINE et pas le café m'a probablement évité l'arrestation.
7. Quand mon ami Godefroid PONCELET, qui était aussi dans mon secteur du Service LUC-MARC le premier et le meilleur de mes deux chefs de groupe, a

fini par être arrêté en mars 1943 parce que le Service n'avait pas pu le faire passer en Angleterre, la Gestapo a trouvé et saisi son agenda dans lequel il notait nos rendez-vous bihebdomadaires (avant et après mes voyages à BRUXELLES). Godefroid, qui était un cultivateur costaud et courageux, sergent de réserve au 1^{er} Régiment de Chasseurs Ardennais, évadé d'un camp de prisonniers de guerre en Allemagne, n'a parlé ni de moi ni d'aucun de ses agents malgré les tortures qu'il a subies. Il a été fusillé à ARLON le 24 août 1943.

8. Fin janvier 1943, j'ai eu affaire en France, dans le train entre LONGUYON et NANCY, à deux hommes de la Milice de PETAIN⁹. Voici dans quelles circonstances.

TOM (Eugène DUMON) dont j'ai déjà fait mention au point 3, avait un jour demandé au cours d'une de nos réunions à la rue VAN AA à IXELLES, (à laquelle assistait notamment JOSEPH (Jean VAN SCHUERBEEK)) si quelqu'un pouvait trouver un terrain de parachutage dans le nord de la France, pour des agents venus d'Angleterre¹⁰. Je lui avais répondu que je pourrais probablement trouver un terrain dans les VOSGES. Je pensais en effet pouvoir compter sur deux membres de la Gendarmerie Française, amis de mon père quand il commandait la brigade de gendarmerie frontalière d'AUBANGE et auxquels il avait livré en juillet 1939, contre l'avis de ses chefs, un espion allemand qui opérait en France tout en résidant à AUBANGE, où il jouissait de l'impunité parce que la Belgique était neutre et qui a été fusillé à CHALONS-SUR-MARNE, mais ceci est une autre histoire que Bon-Papa nous a racontée maintes fois. Le premier était l'adjudant qui commandait la brigade de gendarmerie frontalière française de MONT-ST-MARTIN avant 1940, dont je savais qu'il s'était retiré dans les VOSGES après sa mise à la retraite mais dont je ne connaissais pas l'adresse exacte. Le second était le capitaine REMY, qui était le supérieur du précédent avant 1940 et dont je savais qu'il était devenu Chef d'Escadron à EPINAL. Le capitaine REMY était un grand patriote qui a été déporté au camp de concentration de NEUENGAMME (dont il est revenu sain et sauf). Un après-midi de fin janvier 1943, j'ai eu la grande surprise de voir ma fiancée Andrée arriver à HEINSTERT (où elle n'était venue qu'une seule fois auparavant). Elle m'apportait une lettre de JOSEPH qui me rappelait la réponse faite à TOM et me demandait de trouver rapidement un terrain en France pour y accueillir deux agents parachutés. Elle donnait toutes les instructions relatives à ce parachutage et notamment le message que la BBC devait diffuser avant le parachutage. On avait heureusement pris soin, en vue d'une éventuelle arrestation de ma part, d'y mentionner sciemment un mot qui ne figurerait pas dans le message (je crois que c'était le mot POULET). J'ai commis une grave erreur en ne détruisant pas immédiatement cette lettre après l'avoir apprise par coeur, comme JOSEPH me l'avait d'ailleurs fait dire. J'ai donc mis cette lettre dans la poche revolver de mon pantalon et je suis parti tôt le lendemain : en tram jusque ARLON, de là en train vers LONGWY-LONGUYON-NANCY-EPINAL.

Dans le train LONGUYON-NANCY, j'étais dans un compartiment à deux banquettes de quatre places et une porte donnant sur le couloir. Nous étions deux assis l'un en face de l'autre devant la fenêtre. Mon voisin était un homme

⁹ Cette Milice était bien connue pour être aux ordres de la Gestapo et pour être plus cruelle que celle-ci.

¹⁰ Ces terrains devaient être utilisés si les terrains utilisés en Belgique devenaient dangereux, ce qui arrivait de plus en plus souvent.

d'une quarantaine d'années avec qui j'avais engagé la conversation en français puis en allemand car il parlait mieux cette langue. A un moment donné, deux hommes de la Milice de PETAIN ont ouvert la porte. L'un des deux est resté dans l'entrée, mitrailleuse à la hanche. L'autre a d'abord demandé ses papiers à mon voisin et les lui a remis en le saluant. Puis il m'a demandé les miens. Je lui ai remis une carte d'identité française tout à fait authentique, au nom de Georges MERGET, domicilié à ORNEL, département de la MEUSE, que j'ai toujours. Il m'a fait mettre debout bras levés. Pendant que son collègue braquait son arme sur moi, il m'a fouillé et a trouvé la lettre de JOSEPH dans ma poche revolver. Il l'a lue lentement sans me regarder. Pendant ce temps je réfléchissais à toute vitesse pour trouver le meilleur moyen de m'emparer de l'arme du milicien qui était à ma droite dans l'entrée, en tablant sur le fait qu'il hésiterait à tirer dans un espace aussi restreint où il risquait fort d'atteindre son collègue et l'autre civil. J'étais plus grand que les deux miliciens et encore fort de l'entraînement subi à l'Ecole Royale Militaire. Je sentais littéralement l'adrénaline monter dans mon corps et les muscles de mes bras se durcir (comme POPEYE avalant ses épinards). Au bout d'un moment qui m'a semblé bien long, le milicien d'en face m'a regardé dans les yeux, m'a remis ma lettre et m'a dit « c'est bon ». Après le départ des miliciens, j'ai été dans les toilettes déchirer ma lettre en petits morceaux et m'en débarrasser (un peu tard, il est vrai). De là, j'ai été à l'arrière du train. En arrivant à la gare de NANCY, j'ai vu les deux miliciens sur le quai et j'ai jugé prudent de descendre à contre-voie. Je me demande encore aujourd'hui si le milicien qui a lu ma lettre ne m'aurait pas laissé libre afin de me suivre jusqu'à l'endroit du parachutage (HADOL) non renseigné dans la lettre ou bien si je suis tombé sur un des rares sinon le seul bon milicien de la Milice de PETAIN. Car il est bien connu que la Milice de PETAIN était pire que la Gestapo. J'ai ensuite été à EPINAL où le capitaine de gendarmerie REMY m'a reçu cordialement et m'a donné l'adresse de l'adjudant retraité à HADOL. Je m'y suis rendu en car. Malheureusement cet adjudant était moins courageux que lorsqu'il travaillait en collaboration avec mon père avant 1940 et il n'a pas accepté la mission que je lui proposais.

De retour le soir même à la gare de LONGWY, j'ai dû passer comme tous les voyageurs dans un bureau de contrôle allemand, où j'ai pu voir que le nom de mon père figurait dans un registre marqué FAHNDUNGSBUCH (livre des recherches). Le lendemain, j'ai été à BRUXELLES rendre compte de ma mission manquée.

9. Pendant la période où j'ai été reconnu membre du Service de Renseignements LUC-MARC, soit du 1^{er} avril 1942 au 30 septembre 1943¹¹, le Service a subi deux vagues d'arrestations dues à des défections ou des trahisons. On les a appelées les CASSES du 9 octobre 1942 et du 13 mars 1943. J'ai probablement évité un troisième CASSE vers le mois d'août 1943 en démasquant un agent qui, après avoir été torturé, avait accepté de travailler pour la Gestapo. J'en parlerai au paragraphe suivant. Andrée et moi avons eu la chance d'échapper au CASSE du 12 mars 1943 dont voici l'histoire. Il a commencé par l'arrestation à PARIS et la défection d'un agent du Service, surnommé BOBY et dont on nous a donné plus tard la photo avec l'ordre de l'éliminer¹². Ceci ne s'est pas réalisé, mais il a été condamné par la Justice Militaire après la guerre. Avec son aide, la Gestapo

¹¹ Avant cette période, j'ai fait partie de la LEGION BELGE, et après cette période, du FRONT DE L'INDEPENDANCE mais je n'ai pas demandé à en être reconnu membre.

¹² Je la possède encore, de même que le pistolet FN 7,65 que j'ai reçu à cet effet.

a ainsi arrêté le 12 mars 1943 mon ami JOSEPH et ensuite mon ami Robert DALECHAMP. Dans les deux cas, nous l'avons échappé belle, Andrée et moi, car chaque fois nous sommes arrivés chez eux peu après leur arrestation. En effet, le 12 mars 1943, je devais rencontrer JOSEPH à la teinturerie du GERMOIR à IXELLES pour lui remettre mon courrier hebdomadaire. Quand je m'y suis présenté, accompagné d'Andrée qui était venue m'accueillir à la gare du Quartier Léopold toute proche, la dame de la réception nous a dit que la Gestapo était venue peu avant et avait arrêté JOSEPH ainsi que COUSINE (la collaboratrice de JOSEPH) et MATHILDE (la gérante de la teinturerie). RENE, le chef du Service pour la Belgique, qui était certainement le premier objectif de la Gestapo, a échappé à l'arrestation parce qu'il était momentanément absent. Le même scénario s'est déroulé peu après au domicile de Robert DALECHAMP. Quand je m'y suis présenté, après avoir cependant laissé Andrée au coin de la rue¹³, sa maman est venue m'ouvrir en pleurant et en me disant que la Gestapo était venue tôt le matin arrêter Robert.

Lorsqu'ils ont été arrêtés, Robert DALECHAMP avait 21 ans et JOSEPH en avait 22. Robert était étudiant et scout. C'était un garçon particulièrement gentil et enthousiaste. JOSEPH était élève de première année à l'Ecole Royale Militaire, c'est-à-dire la promotion qui suivait la mienne. Il était plus rude que Robert mais tout aussi dévoué et courageux.

Après son arrestation le 12 mars 1943, JOSEPH a été détenu successivement à BREENDONCK, ETTERBEEK (caserne de gendarmerie), ST-GILLES, ESSEN et enfin au STRAFGEFANGENENLAGER (camp de concentration disciplinaire) de ESTERWEGEN. Il a été condamné à mort le 20 mars 1944 et décapité le 7 novembre 1944. J'ai lu l'acte d'accusation établi par la VOLKSGERICHT de BERLIN qui a condamné à mort JOSEPH, MATHILDE, COUSINE et une autre dame arrêtée deux jours après les précédents. Pour ces trois dames, la sentence sera heureusement commuée en travaux forcés en camp de concentration. Dans chaque cas, l'acte d'accusation se termine approximativement par la phrase « après avoir longuement menti, l'accusé a avoué ... ». Elle montre bien les moyens utilisés pour arracher ces aveux. JOSEPH n'a d'ailleurs avoué que des faits déjà connus par la Gestapo et n'a donné aucun nom d'agents se trouvant encore en Belgique.

Je voudrais faire remarquer la barbarie des Allemands qui ont « décapité » un militaire, de surcroît candidat officier. Au moins mon ami Godefroid a eu « l'honneur » d'être fusillé.

Enfin, je ne comprends pas que la Gestapo n'ait pas maintenu une surveillance après les arrestations sur les deux maisons qu'ils savaient être, l'une le Quartier Général du Service et l'autre une boîte aux lettres. Peut-être le fait de m'être présenté à la teinturerie du GERMOIR accompagné d'Andrée nous a-t-il fait prendre pour de simples clients.

10. Voici maintenant l'affaire du troisième CASSE dans laquelle j'ai eu une chance absolument incompréhensible et incroyable. Elle met en cause un camarade que le Service a dû exécuter avant qu'il ne fasse des dégâts, parce que la Gestapo avait réussi à le faire travailler pour elle.

Je ne puis citer son nom parce que à la fin de la guerre, sa famille le croyait toujours dans un camp de concentration (puisqu'elle a lancé des avis de recherche dans ce sens et qu'il figure actuellement dans la liste des personnes

¹³ Elle s'appelait en ce temps rue de JUIN, mais s'appelle maintenant (comme je l'ai déjà dit plus haut) rue Robert DALECHAMP.

décédées au Camp de Concentration de GROSS ROSEN). Je l'appellerai donc GASTON, ce qui bien entendu n'est pas son vrai nom. C'est à lui que j'ai remis l'aviateur de la RAAF que j'ai amené à Bruxelles en septembre 1942, car je savais qu'il faisait partie non seulement du Service LUC-MARC, mais également du Service d'Evasion COMETE, ce qui montre bien son dévouement. Il a été arrêté à peu près à la même époque que JOSEPH. Au moment de son arrestation, il a tenté de s'enfuir, mais il a été blessé par le tir des Allemands et transporté à l'Hôpital Militaire d'IXELLES. Je sais que le Service a pris contact à l'intérieur de l'Hôpital Militaire en vue d'une évasion, mais il a été emmené en Allemagne avant qu'elle n'ait pu se réaliser. Au mois de mai 1943, suite à l'arrestation de mon premier adjoint (et aussi le meilleur) Godefroid PONCELET, j'ai remis mon service de Chef du Secteur de la Province du Luxembourg à mon second adjoint R. GROUYNE, avec l'accord de RENE (qui était à ce moment le chef du Service MARC pour toute la Belgique). Son vrai nom était Max LONDOT. Il était le premier chef du Service MARC à avoir été formé en Angleterre. Il a assuré son service jusqu'à la Libération. Dans l'émission de la RTBF «JOURS DE GUERRE », le présentateur Jean-Jacques JESPERES a dit que Max LONDOT est de tous les chefs des divers Services de Renseignements Belges, celui qui a tenu le coup le plus longtemps. J'ai eu l'occasion de le rencontrer par hasard peu avant le débarquement de Normandie et d'apprendre ainsi par lui que celui-ci était proche.

Après mon mariage le 15 mai 1943, j'ai travaillé avec Andrée à la blanchisserie de sa mère et fin juin nous avons eu un appartement au-dessus de la blanchisserie. Vers le mois d'août 1943, alors que je travaillais à l'arrière de l'atelier, une ouvrière est venue me dire qu'un monsieur me demandait à l'entrée. Quand je suis arrivé là, j'ai cru voir un revenant. C'était GASTON, amaigri, vieilli, un peu hagard. Je l'ai fait monter dans notre appartement. Il a commencé par me raconter ce qui lui était arrivé pendant ces mois d'absence : après sa sortie de l'Hôpital Militaire d'IXELLES, il avait d'abord été interrogé dans des prisons de la Gestapo. Il m'a montré les traces des tortures subies : brûlures à la poitrine, dents cassées, etc. Il disait avoir ensuite été dans un camp de concentration, s'en être évadé et être revenu via la Suisse et la France. Il a insisté sur le fait qu'il avait déjà créé un réseau de renseignements et qu'il avait des documents importants qu'il voulait remettre d'urgence à RENE. Ces propos invraisemblables et son air étrange ont fait que je me suis méfié dès le début. Je lui ai donc répondu que je ne faisais plus partie du Service et que j'ignorais tout de RENE. Après son départ, je me suis bien entendu empressé de prévenir celui-ci. GASTON est revenu à trois reprises en se faisant chaque fois plus pressant et en me disant des choses de plus en plus invraisemblables et inquiétantes. Je me suis même demandé s'il ne le faisait pas sciemment ou peut-être inconsciemment pour m'inciter à me méfier. Il m'a par exemple dit qu'il avait des complicités pour subtiliser des documents à la Gestapo. De même, quand je lui ai dit que j'étais convoqué à la WERBESTELLE (Office du Travail allemand) parce que je ne m'étais pas présenté à quatre ou cinq convocations reçues à HEINSTERT et à IXELLES, il m'a dit qu'il pouvait arranger cela. Je signale en passant que je ne me suis jamais non plus présenté aux contrôles périodiques obligatoires pour les militaires de carrière et que j'ai également jeté sans les lui montrer une ou deux convocations adressées par la WERBESTELLE à mon épouse. Enfin, au cours de son avant-dernière visite, il m'a dit une chose vraiment inquiétante: il a dit qu'il pouvait faire évader de la prison d'ARLON mon adjoint PONCELET. Or, s'il pouvait peut-être avoir

appris avant sa propre arrestation celle de mon adjoint, il ne pouvait normalement pas connaître son nom, puisque dans les courriers qu'il avait pu voir ne figuraient jamais que les indicatifs des agents. En voici quelques exemples. Celui de JOSEPH était VN7, celui de ROBERT était VNC, celui de GODEFROID était VN RN 16¹⁴. Gaston ne pouvait donc avoir appris le nom de PONCELET que par les Allemands. Nous avons enfin eu la preuve formelle qu'il travaillait pour la Gestapo quand un agent du Service a réussi à le suivre à la sortie de mon domicile et l'a vu un peu plus loin monter dans une voiture de la Gestapo.

Lors de la visite suivante (qui devait être la dernière), je lui ai dit que je pouvais peut-être le mettre en rapport avec quelqu'un qui en savait plus que moi. Je lui ai donc donné un rendez-vous où il a rencontré un agent du Service avec qui il est parti. Quelques jours plus tard, on m'a fait savoir qu'il avait été exécuté.

Après cette affaire, tous les agents que GASTON avait connus se sont mis à l'abri. Andrée et moi avons été loger pendant quelques nuits chez notre cousine ODILE, rue GACHARD. Mais il n'y a pas eu de réaction de la Gestapo et je pense qu'une troisième vague d'arrestations (un troisième CASSE) a ainsi été évitée.

Je me suis posé beaucoup de questions au sujet de GASTON. Comment a-t-il eu ma nouvelle adresse à IXELLES? Par qui a-t-il eu le nom de PONCELET et comment savait-il qu'il était à la prison d'ARLON? Pourquoi voulait-il voir RENE en personne? Je pense tout d'abord que GASTON n'a pas révélé à la Gestapo que nous avons participé ensemble à l'évasion d'un aviateur allié, ce qui était pour les Allemands un acte impardonnable. Peut-être a-t-il aussi volontairement minimisé auprès de la Gestapo mon rôle dans le Service. D'autre part, les historiens ont dit après la guerre (et notamment dans l'émission de la RTBF «JOURS DE GUERRE») que les moyens de la Gestapo en Belgique étaient insuffisants pour faire face à toutes les actions de la Résistance¹⁵. Après la guerre, j'ai été interrogé au sujet de cette affaire, à huis clos, par l'Auditorat militaire de BRUXELLES.

Je dois ajouter que cette affaire a eu plusieurs années plus tard le dénouement suivant, tout a fait inattendu. En 1984, nous avons eu Andrée et moi la visite de MOYA, la soeur de l'aviateur australien Eddy HEAP. Nous avons été avec elle chez Madame la Baronne GREINDL (qui faisait partie avec son mari du Service d'évasion COMETE et qui a organisé comme je l'ai raconté plus haut le passage d'Eddy en Angleterre). Au cours de cette visite, Madame GREINDL m'a montré un livre intitulé LE MARTYROLOGUE DU SERVICE COMETE et j'ai eu la grande surprise d'y voir figurer le nom de GASTON avec la mention « décédé au camp de concentration de GROSS ROSEN ». Je n'ai rien dit à Madame GREINDL, mais j'ai éprouvé une réelle satisfaction, car GASTON était malgré tout un homme courageux qui a bien servi son pays jusqu'à son arrestation et qui n'a sans doute cédé qu'après avoir enduré des souffrances intolérables.

11. Une nuit de ce même mois d'août 1943, la FELDGENDARMERIE allemande est venue à mon domicile à HEINSTERT après avoir demandé à mon ami le bourgmestre Joseph USELDING de leur indiquer la maison où j'habitais. Il l'a fait volontiers, sachant que j'avais déménagé depuis le mois de mai. Ma grand-

¹⁴ RN était l'indicatif du Secteur de la Province du Luxembourg. Mon indicatif était également VN RN.

¹⁵ Ce ne fut pas le cas par exemple en France où elle a bénéficié d'une aide considérable de la Milice et souvent même de la police et de la gendarmerie.

mère, qui parlait couramment l'allemand, leur a dit que j'étais parti sans laisser d'adresse, en ajoutant que c'était une honte de faire ainsi irruption en pleine nuit dans la maison du curé! Après cet incident qui se passait à la même époque que l'affaire précédente, nous avons encore été, Andrée et moi, dormir pendant quelques nuits chez notre cousine ODILE à la rue GACHARD. Je n'ai jamais su le motif de cette visite nocturne, qui a causé beaucoup d'émoi dans le village, mais je pense qu'elle était due au fait que je n'avais pas donné suite à plusieurs convocations de la WERBESTELLE adressées à mon domicile à HEINSTERT. J'ai d'ailleurs reçu peu après à mon domicile d'IXELLES une convocation de la WERBESTELLE de BRUXELLES.

J'ai eu la chance d'y être reçu, non pas par un subalterne, mais étant donné sans doute la gravité de mon cas, par un officier, le REGIERUNGSRAT nommé BITERLE. Ce monsieur, très distingué et apparemment fort peu nazi, m'a écouté aimablement lui exposer en allemand (ce qu'il semblait apprécier) que j'étais directeur d'une importante blanchisserie (avec attestation à l'appui signée par la propriétaire, en l'occurrence BOBONNE, la maman d'Andrée) indispensable à l'économie du pays. En conclusion, il m'a exempté du travail obligatoire en Allemagne.

12. Je voudrais encore ajouter trois événements qui se sont passés durant la guerre mais après la Libération de la Belgique et où la chance m'a à nouveau souri.

Le premier se passe en décembre 1944 alors que j'avais repris du service au 2^{ème} Bataillon du Génie, dont les compagnies étaient dispersées dans la région d'ANVERS, sur laquelle sont tombés deux mille VI et V2 pendant les trois mois où j'y étais. Après la destruction par un VI de notre premier cantonnement situé dans une école à DEURNE, ma compagnie s'était installée à SCHOTEN, dans un château entouré d'un grand parc.

Un soir, je rentrais en compagnie de mon camarade de l'Ecole Royale Militaire Fernand VANANDRUEL avec qui j'avais été boire un verre et de notre sous-officier payeur qui nous avait rejoint en cours de route. Nous étions déjà à l'intérieur du parc quand nous avons dû nous arrêter pour attendre Fernand qui devait satisfaire un besoin pressant, sans doute dû à la bière que nous avions bue. Nous nous remettions en route dans une obscurité totale quand nous avons été pris dans une explosion qui a projeté vers le ciel une gerbe de flammes et de débris incandescents. C'était une fusée V2 qui venait de percuter le sol devant nous. Notre sous-officier payeur avait été tué sur le coup par un fragment de métal qui lui était entré dans la poitrine. Nous avons pu constater le lendemain que le V2 avait creusé sur le chemin devant nous un cratère d'environ dix mètres de diamètre et de cinq mètres de profondeur. Son centre était à soixante mètres de l'endroit où nous étions au moment de l'explosion. Sans le besoin pressant et vraiment providentiel de mon ami Fernand, nous aurions probablement été au centre de l'explosion.

Le deuxième se passe le vendredi 13 avril 1945, alors que je partais en manoeuvres dans les ARDENNES avec l'Ecole d'Infanterie de TERVUREN où je terminais une période de réadaptation. Nous étions quarante dans la semi-remorque bâchée d'un tracteur FORD Canada¹⁶. Etant monté le dernier, j'ai dû, faute de place, m'installer sur le coin gauche de la ridelle arrière, assis sur un

¹⁶ Pourtant, il a toujours été interdit de transporter du personnel dans une remorque ou une semi-remorque, du moins en temps de paix (mais nous étions toujours en temps de guerre).

container plat de six bombes de mortier de deux pouces (qui ont la particularité d'exploser à l'impact). Nous roulions sur la route sinueuse qui surplombe la rive Est de la MEUSE. Dans un tournant aux environs de FAMIGNOUL, notre semi-remorque a brusquement basculé vers la gauche. Agrippé au dernier arceau, j'ai pu éviter de justesse que ma tête ne heurte une borne kilométrique. Puis la semi-remorque s'est relevée et a basculé vers la droite. La dernière chose dont je me souviens est d'avoir été éjecté du véhicule. On m'a dit plus tard que j'avais atterri sur la tête (heureusement protégée par mon casque), puis que j'avais glissé sur le macadam sur une dizaine de mètres. Je ne sais pas depuis combien de temps j'étais couché, inconscient, parmi trente camarades blessés et un tué, quand j'ai entendu une voix dire « MEYERS est mort », ce que j'ai cru sans le moindre doute. Car je me sentais bien, je ne ressentais aucune douleur malgré mes blessures¹⁷ et surtout je ne voyais rien à cause de mes blessures au visage. J'ai évidemment été encore bien plus heureux quand je me suis senti revenir à la vie et ressentir la douleur de mes blessures, alors que j'étais couché dans un des hamacs de l'ambulance américaine qui m'emmenait à toute allure vers le 130 US GENERAL HOSPITAL de CINEY. Quand j'ai pu, quelques jours plus tard, entrouvrir les yeux, j'ai enfin pu voir les visages de mes deux aimables voisins de lit qui m'avaient nourri jusqu'alors, un noir et un peau-rouge, ainsi que les superbes infirmières américaines. La malchance - pour une fois! - a voulu que je sois évacué sur un pauvre hôpital civil belge à NAMUR la veille de mon anniversaire, alors que la coutume dans les hôpitaux militaires américains était que chaque patient recevait un cadeau souvenir ce jour-là.

J'ai gardé pour la fin le troisième, bien qu'il ait lieu avant les deux autres, parce que c'est le récit presque burlesque de trois militaires belges qui, partant de BRUXELLES venant d'être libéré, sont partis en uniforme (d'avant-guerre, c'est-à-dire inconnu des armées alliées) et à peine armés (deux vieux pistolets et une mitraillette STEN) en territoire toujours occupé par les Allemands et ont « libéré » le village de BONLEZ. Voici le récit de cette aventure.

J'avais, le 6 septembre 1944¹⁸, rejoint un bataillon issu de la Résistance appelé le FI L2 (Front de l'Indépendance et 2^{ème} Lanciers) reconstitué à AUDERGHEM et j'avais été immédiatement désigné pour aller en compagnie d'un lieutenant et d'un soldat chauffeur conduisant une voiture civile (une PEUGEOT noire) préparer l'installation du bataillon à BONLEZ. La route BRUXELLES-WAVRE-BONLEZ était déserte. A BONLEZ, nous avons été accueillis sans grand enthousiasme par des habitants surpris et hésitants, qui nous disaient qu'il y avait encore une unité SS allemande dans les bois à proximité du village. Peu après notre arrivée, nous avons entendu des chars approcher venant de la direction de WAVRE. C'étaient heureusement des Américains. Nous avons été à leur rencontre mais nous avons eu un moment d'émotion quand nous avons vu le char de tête tourner vers nous son canon et sa mitrailleuse. Nous en avons eu l'explication quand nous avons été aimablement invités peu après à partager le repas de nos amis américains. En effet le chef de ce char, un grand sergent à l'allure de cow-boy, originaire de SAN ANTONIO au TEXAS, nous a dit qu'il avait été surpris en apercevant des militaires portant des uniformes inconnus et armés, mais ne paraissant pas être des ennemis. Heureusement pour nous!

¹⁷ Poignet gauche cassé, cuisse gauche écorchée par ma glissade, nez cassé, ecchymoses autour des yeux.

¹⁸ Soit trois jours après l'entrée des Alliés dans BRUXELLES.

13. Note finale.

Pourquoi me suis-je décidé à écrire ces aventures vieilles de plus de cinquante ans et dont j'ai toujours hésité à parler (sauf aux rares camarades qui les ont vécues avec moi et qui en ont réchappé) ?

En voici quelques raisons :

Tout d'abord, j'ai pensé comme je l'ai écrit au début de ce récit que celui-ci serait peut-être un jour lu avec quelque intérêt par l'un (ou l'une) ou l'autre de mes descendants.

Je songe aussi à mon père qu'on écoutait trop peu quand il se mettait à raconter et je regrette maintenant de ne pas avoir noté ce qu'il disait et de ne pas lui avoir demandé plus de détails. Un exemple : comment a-t-il pu traverser l'Espagne d'Est en Ouest en dix jours pratiquement sans argent?

Deux événements récents m'ont enfin décidé à écrire ces notes.

Le premier est la longue série d'émissions télévisées intitulées JOURS DE GUERRE que le présentateur Jean-Jacques JESPERS de la RTBF a faite à l'occasion du cinquantième anniversaire de la guerre de 1940-1945 et qui nous a fait revivre ces longues et tristes années de guerre. C'est d'ailleurs le nom de cette série qui m'a inspiré le titre de mon récit JOURS DE GUERRE, JOURS DE CHANCE en souvenir des incroyables moments de chance que j'ai eus personnellement.

Le second est une visite que j'ai faite au Centre Historique de la Seconde Guerre Mondiale dont Jean-Jacques JESPERS m'a appris l'existence.

J'y ai découvert une documentation vraiment fort incomplète sur le Service LUC-MARC, dont j'ai fait photocopier sur place trois documents qui m'ont rappelé que mes activités dans le Service, sous l'indicatif VN RN, n'étaient pas le fruit de mon imagination.

Le premier est la copie intégrale du jugement rendu le 20 mars 1944 par la VOLSGERICHT de BERLIN contre mon ami Jean VAN SCHUERBEEK (VN 7), arrêté à IXELLES le 12 mars 1943 et décapité à MUNICH le 7 novembre 1944.

Je relève notamment deux courtes phrases lourdes de sens: « J'accuse Jean VAN SCHUERBEEK jusqu'à présent sans défenseur ».

« Après avoir nié, a reconnu les faits ».

En réalité, Jean a fini par reconnaître les faits qui le concernaient, mais il n'a parlé ni de RENE (le Chef du Service que la Gestapo recherchait activement) ni d'aucun camarade se trouvant encore en Belgique et donc susceptible d'être arrêté.

Le second est un rapport sur l'organisation et le fonctionnement du Service MARC établi le 10 février 1943 par le Chef du Service à destination de LONDRES.

Il écrit ce qui suit concernant le groupe dont j'étais le chef: «VN RN - Région d'ARLON. Petit groupe qui en-dehors des renseignements procurés est souvent très utile au Service. Chef de groupe tout dévoué ».

Le troisième est une note du service datée du 28/9/1942 à destination de LONDRES, dont voici un extrait :

« Elèves de l'Ecole militaire (lignes RK, RN, VN 7, VN 8 et d'autres porteurs de courrier). Nous reposons encore une fois une question qui a été posée plusieurs fois mais sans jamais obtenir une réponse écrite et certaine. Quelle sera la situation des candidats officiers d'active, étant donné leurs états de service (ceux qui travaillent pour MARC). Quelles sont donc pour eux les assurances données par le Gouvernement de Londres? Sur quel pied seront-ils mis? Il faut noter que leur travail ici en Belgique est autrement difficile et surtout autrement dangereux et combien de fois moins bien rémunéré que celui de leurs compagnons se trouvant actuellement de l'autre côté. Il se pose évidemment la question assez angoissante pour eux de savoir si ce n'est pas une bêtise qu'ils font de vouloir rester malgré tout par ici pour travailler de toutes leurs forces plutôt que de passer de l'autre côté ».

Je me suis ainsi rappelé en découvrant cette note de service que c'est peu après son envoi à LONDRES que Tom nous avait dit au cours d'une réunion à la rue VAN AA à IXELLES¹⁹, que le Gouvernement de LONDRES nous promettait la Croix de Guerre, promesse tombée dans l'oubli en ce qui me concerne. Je crois cependant que le plus important n'est pas d'avoir été récompensé mais bien d'avoir fait ce que j'estimais devoir faire et d'avoir ainsi contribué dans la mesure de mes moyens à ce que nous puissions continuer à vivre dans un pays libre.

Pour terminer, je dirai que je ne puis que remercier la Providence qui m'a accordé, ainsi qu'à Mamy, ces jours de chance exceptionnelle qu'elle n'a pas pu donner à tant d'autres et notamment à mes amis Godefroid PONCELET, Jean VAN SCHUERBEEK et Robert DALECHAMP.

¹⁹ Je l'ai évoquée au paragraphe 3 ci-avant ; plusieurs élèves de l'Ecole Royale militaire y assistaient.



Andrée et Georges à Bruxelles



Oncle Dominique, Heinstert 1942



La "giedel" Marguerite à Heinstert

Avis

*Padre mio,
io mi abbandono a te:
fa' di me ciò che ti piace!*

(prière d'abandon de Charles de Foucauld)

Anna NOTHOMB, son épouse;

Agnese NOTHOMB,
Ghislaine NOTHOMB, ses filles;

Marie Claire de TRAZEGNIES,
Jacqueline ORTS,
Colette TERLINDEN,
Lucie Anne DUMAY,

Dominique NOTHOMB,
Simon Pierre et Dominique NOTHOMB,
Charles Ferdinand et Michèle NOTHOMB,
ses sœurs, frères et belles-sœurs;

Patrick, Michèle, Anne-Françoise, Olivier, Charles-Antoine,
Pascale, Claire, Gilles-Antoine, Jérôme, François, Bruno,
Charlotte, Philibert, Pauline, Philippe, Pierre, Eva,
Jean-Frédéric, Christophe, Marie,
ses neveux et nièces et leurs conjoints;

André, Juliette, Amélie, Laurence, Thomas, David, Briec,
Eléonore, Garance, Jules, Delphine, Mélanie, Timothée,
Félicie, Valentin, Alice, Fanny, Pauline, Nicolas,
Valentine et tous les 25 plus jeunes,
ses petits-neveux et nièces,
leurs conjoints et leurs enfants,

ont la grande tristesse de vous faire part du décès dans sa
90^e année de

Jean François NOTHOMB

né à Hasselt le 5 janvier 1919, décédé à Rome le 6 juin 2008.

La messe de funérailles, suivie de l'inhumation a eu
lieu dans sa paroisse della S. Trinità A Villa Ghigi à Rome
ce 7 juin 2008.

Le réseau Comète, dont il a été le chef après l'arresta-
tion de Dédée De Jongh en 1943, organisera ultérieurement
un service religieux à Bruxelles.

00199 Rome, Via Magliano Sabina, n° 17.

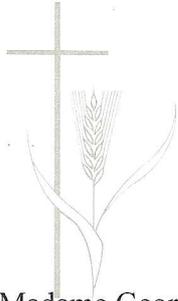
Courriel: agnenot@gmail.com

B 6720 Habay-la-Neuve, Pont d'Oye.

15-72170801-01



Georges MEYERS



Le soir venu, Jésus dit :
Passons sur l'autre rive.

Madame Georges MEYERS

son épouse

Michel et Annie MEYERS – DE ROECK
Nicolai et Dominique KOSTOV – MEYERS

ses enfants, beaux-enfants

Olivier et Caroline MEYERS – THUMELAIRE
Jean-Michel MEYERS et Erika COTTELEER
Denis MEYERS et Renata STINGLHAMBER
Elie et Laurence MALO – MEYERS
Stéphanie MEYERS
Sébastien MEYERS et Cathleen DELATTRE
Laura KOSTOV

ses petits-enfants

Nicolas, Marie et Thibaut MEYERS
Marius et Rose MEYERS
Joy MEYERS
Alexandra, Marine, Elisa et Joachim MALO
Natan et Chloé MEYERS

ses arrière-petits-enfants

vous font part avec tristesse du décès du

Colonel Honoraire
Georges MEYERS
époux de Madame Andrée VANDEN ABEELE
Commandeur de l'Ordre de la Couronne
Médaille de la Résistance.

né à Post (Attart) le 23 avril 1919 et décédé à Ixelles le 30 juin 2010

La messe de funérailles sera célébrée en l'église Notre-Dame de la Cambre à Ixelles
le lundi 5 juillet 2010 à 09h45.

RÉUNION A L'ÉGLISE
(Abbaye de la Cambre)

1050-Bruxelles, Chaussée de Boondael, 384

VAN GOSSUM